



Organisation
internationale
du Travail

SECURITE
+ SANTE
POUR TOUS

► Pôle de Compétence SST du GEFP : Innovation pour l'Engagement du Secteur Privé

VISION
ZERO
FUND

► Synthèse

Pays: Madagascar

Nom du projet : Amélioration de la sécurité et de la santé au travail dans les chaînes de valeur à Madagascar – Fonds Vision Zéro (VZF)

Présentation du projet

L'objectif premier de ce projet était de réduire les décès, les accidents du travail et les maladies professionnelles dans les chaînes de valeur à Madagascar. Ses modalités d'intervention ont principalement consisté à promouvoir une culture de prévention, à améliorer les politiques et pratiques des entreprises, et à renforcer le cadre normatif et institutionnel en matière de sécurité et santé au travail (SST). Cette initiative s'est insérée dans une démarche plus large, qui a débuté par des actions de soutien au secteur agricole ciblant la chaîne d'approvisionnement du litchi, avant de s'étendre aux secteurs du textile et de la construction.

Le projet a été mis en œuvre dans le cadre du Programme Global de [l'OIT Sécurité et Santé pour Tous](#) à Madagascar. Il a été financé conjointement par le ministère allemand du Travail et des Affaires Sociales (BMAS) et le ministère français du Travail et de l'Emploi.

Introduction

L'engagement du secteur privé a joué un rôle déterminant dans le succès des interventions de l'OIT. Dès le lancement du projet, un plaidoyer convaincant a été mené auprès des employeurs, mettant en avant les avantages économiques d'une politique proactive en matière de sécurité et de santé au travail (SST). Ce message a rencontré une forte réceptivité de leur part, facilitant ainsi l'adhésion et la mise en œuvre des actions proposées.

Le projet a bénéficié ainsi d'une collaboration étroite et d'une communication efficace entre l'OIT et le Groupement des Entreprises Franches et Partenaires (GEFP), membre du Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM) et représentant la majorité des entreprises franches du pays.. Le GEFP a activement participé aux actions de sensibilisation et de formation.

L'implication du secteur privé a été amplifiée par la pandémie de COVID-19, qui a accéléré la mise en œuvre de formations de base, dispensées par diverses institutions telles que le ministère du Travail, le ministère de la Santé, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'OIT à travers le Projet.

Résumé des résultats

Les interventions ont abouti à la création d'une Sous-Commission de sécurité et santé au travail (SST) et d'un Pôle

de Compétence en sécurité et santé au travail (SST) au sein du Groupement des Entreprises Franches et Partenaires (GEFP). Ce Pôle se concentre sur la promotion de pratiques professionnelles garantissant un environnement de travail plus sûr et plus sain pour les employés des entreprises membres, tout en sensibilisant les autres entreprises. Les membres du Pôle de Compétence sont consultés pour les démarches sectorielles ou nationales en matière de SST, par exemple pour l'élaboration et/ou la mise à jour des textes réglementaires sur la SST ou pour l'élaboration de la politique et du programme nationaux de SST.

Par ailleurs, le GEFP a élaboré et adopté une Charte Sécurité et Santé au Travail visant à inciter les entreprises membres à investir dans des programmes de SST. En plus de renforcer la sécurité, cette charte accroît la visibilité internationale du GEFP. Un an après son lancement en février 2023, plus de 50 % des sociétés membres du Groupement avaient déjà officiellement adopté cette charte.

Le Pôle de Compétence SST du GEFP a d'autre part instauré des "OSH Tours", des visites destinées à conseiller les entreprises membres sur les améliorations à apporter en matière de SST. Ces visites permettent de diffuser les bonnes pratiques en matière de SST et d'accompagner les entreprises dans l'amélioration de leurs pratiques dans le domaine de SST (évaluation des risques, élaboration de plans de prévention, mise en œuvre de comités SST, etc.). Six entreprises ont sollicité et accueilli une visite du Pôle de Compétence dans le cadre du projet. Un groupe WhatsApp a également été créé pour permettre aux bénéficiaires des formations de s'entraider face aux défis rencontrés et de recevoir des conseils pour sensibiliser leurs équipes à l'importance de la SST.

Les interventions et formations ont renforcé les compétences des managers et des employés de l'industrie de l'habillement à Madagascar et autres entreprises membres du GEFP. Plusieurs témoignages font état d'une amélioration de la compétitivité du secteur.

En termes de durabilité, le GEFP s'est engagé dans une démarche interprofessionnelle visant à promouvoir ces actions auprès d'autres secteurs économiques, en particulier au sein du GEM (Groupement des Entreprises de Madagascar).

► Description

Contexte

Dans un contexte où les travailleurs expriment leur frustration face à la priorité accordée par les employeurs à la maximisation de la valeur ajoutée au détriment de leur bien-être, la promotion de la SST agit comme un médiateur entre

ces deux perspectives divergentes. Toutefois l'évaluation des risques potentiels dans l'environnement de travail, par la présence des dangers physiques, chimiques, biologiques, ergonomiques et psychosociaux, reste un défi majeur pour les entreprises du secteur textile.

L'objectif principal du projet VZF a été de sensibiliser les employeurs à l'importance d'une prise en compte de la SST dans leurs activités, mettant en évidence les avantages économiques et humains d'un tel engagement. Bien que de nombreuses grandes entreprises du secteur textile reconnaissent déjà l'importance de se conformer aux réglementations en matière de SST, certaines rencontrent encore des difficultés et se contentent de répondre aux exigences légales minimales pour satisfaire leurs clients, faute de spécialiste en la matière.

Le projet a démontré aux employeurs la valeur ajoutée de la SST malgré les défis persistants liés à l'élaboration de politiques et de procédures claires en matière de sécurité et santé au travail, qui nécessitent encore des efforts conséquents de la part des entreprises. Les actions menées visaient à favoriser le dialogue entre employeurs et travailleurs pour identifier des solutions mutuellement avantageuses, contribuant à un environnement de travail sûr et sain. Parallèlement, ces initiatives ont permis d'optimiser les performances économiques des entreprises, notamment par une hausse de la productivité, une réduction des coûts liés aux accidents du travail et une meilleure préservation de la réputation des entreprises.

Description

La collaboration entre le projet VZF de l'OIT et le GEFP s'est appuyée sur une approche proactive et participative

en matière de SST, visant à promouvoir la formation, la sensibilisation, le partage des bonnes pratiques et l'intégration de la SST dans la culture organisationnelle. Le projet a bénéficié de la forte gouvernance du GEFP, qui a fourni une plateforme idéale pour promouvoir la SST grâce à son influence nationale et à un dialogue actif avec l'État et les parties prenantes du secteur.

Lancée en 2021, cette initiative a débuté par des sessions de sensibilisation et de renforcement des capacités à destination des employeurs, à travers des ateliers sur la SST et la gestion de la crise de COVID-19. Cet appui a concerné 56 entreprises membres du GEFP. Les sessions avaient pour objectif d'informer les entreprises des chaînes d'approvisionnement du textile, y compris les multinationales, sur les enjeux de sécurité et santé des travailleurs, tout en encourageant une amélioration continue des politiques et pratiques en la matière. L'approche visait également à démontrer aux membres du GEFP que de bonnes conditions de travail sont indissociables de la performance des entreprises, renforçant notamment les relations commerciales avec les acheteurs dans un contexte mondial où la transparence et la responsabilité des chaînes d'approvisionnement sont devenues essentielles.

Ces initiatives ont conduit le Groupement des Entreprises Franches et Partenaires à créer une Sous-Commission SST ainsi qu'un Pôle de Compétence SST, actuellement composé de six spécialistes responsables de la SST dans leurs entreprises respectives. Leur mission principale est de développer des services d'accompagnement aux entreprises afin de promouvoir une culture de prévention tout en soutenant la productivité et la compétitivité des unités de

Pôle de compétences SST du GEFP, Mai 2022



production des membres du GEFP. Cette démarche associe normes internationales et partenariats locaux.

Le projet a contribué à renforcer l'engagement du GEFP en soutenant la Sous-Commission SST et le Pôle de Compétence SST dans l'organisation d'activités visant à pérenniser et mutualiser la promotion de la SST au sein des entreprises membres :

- ▶ En avril et mai 2022, plusieurs initiatives et ateliers de renforcement des capacités ont été organisés. Les thématiques couvraient la sécurité et la santé au travail, le dialogue social, la prévention de la violence et du harcèlement au travail, et la productivité à travers le 5S/Kaizen. Des formateurs issus de quinze entreprises situées dans les régions d'Analamanga et Vakinankaratra ont été formés. Tous les participants ont trouvé la formation bénéfique et se sont déclarés en mesure de mettre en œuvre dans leurs entreprises des initiatives visant à une meilleure exécution des devoirs et responsabilités de l'employeur en matière de SST.
- ▶ Le Pôle de Compétence en SST a encouragé les participants aux formations à créer un groupe WhatsApp, facilitant la diffusion de bonnes pratiques et la résolution des défis rencontrés. Ce groupe a permis aux membres de partager des conseils pour sensibiliser leurs équipes à l'importance de la SST, favorisant ainsi une prise de conscience collective. Ces opportunités d'échanges ont revitalisé les comités sécurité et santé au travail (CSST) des entreprises, permettant à leurs membres de collecter des données sur les incidents et d'analyser les tendances pour identifier les domaines nécessitant des améliorations. Depuis 2022, les membres du Pôle de Compétence participent aussi activement à la Journée Mondiale de la sécurité et la santé au travail, célébrée les 28 avril de chaque année.
- ▶ Une charte pour la promotion de la Sécurité et de la Santé au Travail, visant à renforcer la position et la visibilité

internationale du GEFP et à encourager les entreprises à investir dans des programmes de SST, a été développée et promue par le GEFP en collaboration avec le projet. Un an après son élaboration en février 2023, plus de 50% des sociétés membres du GEFP avaient déjà adopté cette charte, reconnaissant ainsi le rôle central des employeurs dans la mise en place de politiques de prévention sur les lieux de travail et témoignant de leur engagement envers ces enjeux. L'adoption de la charte se fait par signature du Chef d'entreprise ou de son représentant. Les entreprises signataires sont tenues de mettre en œuvre les dispositions de la charte avec l'appui du Pôle de Compétence : politique de prévention, évaluation des risques et élaboration d'un document unique d'évaluation des risques et d'un plan de prévention. Cette charte engage les signataires à devenir des moteurs du changement positif à Madagascar, en mettant l'accent sur la préservation du capital humain ainsi que sur la promotion de la justice sociale et du travail décent pour tous. Des opportunités demeurent pour le GEFP de poursuivre la promotion de la charte et d'inciter plus largement à son adoption.

Des OSH Tours ont été organisés avec l'appui du Pôle de Compétence SST, avec pour objectif d'accompagner les membres signataires de la charte dans leur conformité aux normes de sécurité et santé au travail. Cette initiative inclut des visites sur site pour conseiller sur les améliorations à apporter en SST, partager des bonnes pratiques, et soutenir la mise en place de systèmes efficaces et durables de gestion de la SST (évaluation des risques, élaboration de plans de prévention, mise en place et opérationnalisation de comités SST, etc.). Les OSH Tours ont également permis aux entreprises les ayant accueillis de définir des indicateurs de performance spécifiques afin de surveiller régulièrement les progrès en matière de sécurité et santé au travail.

Pôle de compétences SST du GEFP, Avril 2024



► Impact des bonnes pratiques

Les interventions mises en œuvre conjointement par l'OIT et le Groupement des Entreprises Franches et Partenaires (GEFP) ont donné lieu à des résultats à plusieurs niveaux.

Institutionnellement, le projet a conduit à la création de nouveaux organes au sein du GEFP au travers de la Sous-Commission SST et du Pôle de Compétence SST. De façon semblable, l'intégration de la SST dans la structure de plusieurs entreprises montre un engagement accru en faveur de la sécurité et de la santé au travail. Par exemple, au sein de l'entreprise Akanjo, la création d'un département RSE comprenant un pôle dédié à l'Hygiène et à la Santé témoigne d'un engagement profond envers la SST. Grâce aux efforts et à la collaboration du GEFP et au soutien remarquable du Pôle de Compétence, plusieurs entreprises membres ont établi des comités de sécurité et santé, notamment dans le secteur textile. Les interventions ont ainsi permis d'assurer une meilleure compréhension de l'utilité et du rôle d'un comité SST en entreprise. Cela a également conduit à cerner les stratégies à appliquer pour rendre un comité SST plus proactif et accroître sa réactivité afin que ses actions soient accomplies au moment opportun. Les résultats durables obtenus avec le GEFP ont amené le secteur de la construction à adopter une démarche semblable, avec l'appui du BIT.

Les apports organisationnels du projet sont également nombreux. Grâce à l'appui technique du projet VZF, les entreprises ont été accompagnées dans leur mise en conformité avec les normes de SST. Les spécialistes ont contribué à l'élaboration de la charte SST et à l'organisation des OSH Tours, témoignant de l'engagement du secteur privé, notamment parmi les membres du GEFP. Ces OSH Tours, menés par les membres du Pôle de Compétence SST formés par le projet, ont offert l'occasion d'associer leurs participants à l'élaboration de Documents Uniques d'Évaluation des Risques (DUER), renforçant la culture de la sécurité et de la santé au travail. Ils ont également permis d'échanger sur les bonnes pratiques et de discuter des solutions aux défis que rencontrent diverses entreprises,

favorisant une approche collective et collaborative de la gestion des risques en matière de SST. Cette collaboration, soutenue par le Pôle de Compétence, a favorisé l'ancrage d'une expertise SST au sein des entreprises du Groupement et conduit à une appropriation interne des lacunes à combler, autrement souvent identifiées par des tiers lors d'audits externes plus susceptibles d'être opposés.

Grâce aux formations et au soutien fournis par le projet VZF de l'OIT, les interventions ont permis un développement des compétences individuelles, comme en ont notamment témoigné les membres du Pôle de Compétence SST. La collaboration étroite entre le projet VZF et le GEFP a permis au GEFP de mobiliser des spécialistes jouant un rôle actif dans les activités du Groupement et dans l'accompagnement des entreprises membres vers leur mise en conformité. Cette approche a permis de renforcer les compétences SST parmi les entreprises du Groupement, contribuant à la durabilité de ces interventions.

Avec l'appui technique du projet VZF, les entreprises ont été accompagnées dans la mise en conformité avec les normes SST. Des bénéfices spécifiques à chaque entreprise ont aussi été observés, comme dans les domaines de l'analyse de l'air ou de l'eau, ou du recyclage des métaux, du plâtre, et des déchets des tissus. En renforçant les compétences des managers et des travailleurs, notamment dans l'industrie de l'habillement à Madagascar ainsi que dans d'autres entreprises membres du GEFP, les interventions ont contribué à améliorer la compétitivité du secteur.

► Autres informations

Page web du projet :

- [Improving Occupational Safety And Health In The Garment And Construction Supply Chains In Madagascar – A Vision Zero Fund Project – Phase II](#)

► Partenaires de coopération pour le développement



Federal Ministry
for Labour and Social Affairs



Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development



MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service de la sécurité et de la santé au
travail et du milieu de travail

International Labour Organization
Route des Morillons 4 CH-1211 Geneva 22
Switzerland

ilo.org/safety+healthforall
ilo.org/vzf
OSHE@ilo.org